

Info-parents

École des Hauts-Clochers | Septembre 2023



Chers parents,

C'est un plaisir de vous retrouver pour débiter une nouvelle année scolaire ! Comme chaque année, vous recevrez périodiquement notre Info-Parents afin de vous partager les informations importantes concernant la vie de notre école. Vous aurez également l'occasion de prendre connaissance des réalisations de nos élèves, des activités spéciales vécues en classe ou au service de garde ainsi que des événements à venir. Merci d'en prendre connaissance régulièrement.

Bonne lecture !

Présentation des membres de la direction :

Chantalie Bouchard, directrice

« C'est avec un réel plaisir que je me joins à l'équipe de l'école des Hauts-Clochers. En poste depuis plus de 16 ans comme gestionnaire scolaire et ayant acquis une expérience assez diversifiée, tant au primaire qu'au secondaire et en adaptation scolaire, l'école des Hauts-Clochers est un milieu où je saurai être en mesure de soutenir et d'accompagner les élèves, les parents et le personnel de l'école. L'étroite collaboration et la communication école-famille revêtent pour moi des valeurs essentielles pour la réussite des élèves, alors je vous invite à me faire part de vos besoins et il me fera plaisir de collaborer avec vous. Je nous souhaite, à tous, une excellente année scolaire ! »



Tâches associées :

- ✓ Veille à la qualité des services éducatifs à l'école des Hauts-Clochers ;
- ✓ Responsable de la gestion administrative, financière et matérielle de l'école ;
- ✓ Supervision du personnel de l'école ;
- ✓ Gestion du service de garde de l'école ;
- ✓ Gestion et animation des séances du Conseil d'établissement ;
- ✓ Suivi pédagogique et soutien aux élèves de la 1^{re} et de la 2^e année.



Fais briller ton étoile !



Édith Marmen, directrice adjointe

« Il me fait plaisir d'entamer une troisième année avec les élèves de l'Ancienne-Lorette ! Travailler avec la belle équipe des Hauts-Clochers est une expérience privilégiée. Il me fera plaisir d'accompagner votre famille à travers le parcours scolaire. »

Tâches associées :

- * Suivi pédagogique et soutien aux élèves du préscolaire 5 ans, de la 5^e et de la 6^e année et du service spécialisé des Étoiles filantes ;
- * Supervision du personnel
- * Gestion du service de garde
- * Implantation des communautés d'apprentissage



Marie-Pier Thibault, directrice adjointe

« J'entame ma deuxième année à l'école des Hauts-Clochers avec grand enthousiasme ! J'ai bien hâte de retrouver les élèves et d'avoir la chance de collaborer avec vous à nouveau pour la réussite de votre enfant. J'ai toujours à cœur que nous fassions équipe vers le succès de celui-ci et ma porte est toujours ouverte pour que nous puissions en discuter ensemble. »

Tâches associées :

- * Suivi pédagogique et soutien aux élèves du préscolaire 4 ans, de la 3^e et de la 4^e année et du service spécialisé des Petits explorateurs ;
- * Supervision du personnel
- * Gestion du service de garde
- * Gestion des activités parascolaires



Utilisation du débarcadère du pavillon Saint-Charles

Dans le débarcadère du pavillon Saint-Charles, lorsque vous venez déposer votre enfant le matin, il est très important de vous assurer **d'aller le plus loin possible dans le débarcadère avant de le faire descendre du véhicule**. De plus, veuillez noter qu'il **n'est pas possible d'arrêter votre véhicule et d'en sortir**. Seul votre enfant doit sortir de votre voiture pour se rendre sur la cour de récréation située à l'arrière. Plusieurs intervenants sont sur place tous les matins pour assurer la sécurité de tous.

Le débarquement se fait en utilisant la voie de droite et la voie de gauche est utilisée comme voie de contournement.

Cette démarche est très importante pour assurer la **sécurité de tous** et la **fluidité de la circulation** des véhicules et des autobus dans le débarcadère.



Il n'est pas possible d'utiliser le stationnement des employés (zone orange). Il est réservé aux détenteurs de vignette.



Débarcadère (suite) :

- Débarcadère voitures : Vous ne pouvez **PAS** vous stationner et débarquer de votre véhicule pour accompagner vos enfants.
- Stationnement du personnel : Réservé **UNIQUEMENT** aux détenteurs de vignette.
- Débarcadère des autobus : Vous pouvez vous y stationner pour une courte durée de **8h30 à 10h45**, de **13h à 14h30** et de **15h15 à 18h**.
- À compter de **7h50**, il n'y a plus de surveillance en place au débarcadère. Les retardataires doivent donc se présenter à la porte #1 du pavillon qu'ils fréquentent.
- Si vous souhaitez accompagner votre enfant, seul le stationnement de la bibliothèque ou bien les quelques places en parallèle sur la rue du Couvent sont disponibles.

Merci de votre collaboration!



Rappel - Horaire de l'école :

Préscolaire 4 et 5 ans

7h40 à 7h50	Surveillance sur la cour - Éducatrices SDG
7h50	Première cloche - Entrée des élèves
7h50 à 7h55	Accueil et déplacements
7h55	Deuxième cloche - <u>Début des cours</u>
7h55 à 8h00	Déshabillage 5 minutes (Tâche éducative)
10h12 à 10h17	Habillage 5 minutes (Tâche éducative)
10h17	Fin des cours Am
10h17 à 10h22	Accueil et déplacements
10h17 à 11h15	BATEMENT
	Diner
12h35 à 12h40	Surveillance sur la cour - Éducatrices SDG
12h40	Première cloche - Entrée des élèves
12h40 à 12h45	Accueil et déplacements
12h45	Deuxième cloche - <u>Début des cours Pm</u>
12h45 à 12h50	Déshabillage 5 minutes (Tâche éducative)
15h00 à 15h05	Habillage 5 minutes (Tâche éducative)
15h05	Fin des cours pm
15h05 à 15h10	Accueil et déplacements

Primaire régulier

7h40 à 7h50	Surveillance sur la cour- Profs
7h50	Première cloche - Entrée des élèves
7h50 à 7h55	Accueil et déplacements
7h55 à 9h55	Deuxième cloche - <u>Début des cours AM</u>
7h55 à 8h55	Cours période 1
8h55 à 9h55	Cours période 2
9h55 à 10h15	Récréation
10h15 à 11h15	Cours période 3
11h15	Fin des cours AM
11h15 à 11h20	Accueil et déplacements
11h15 à 11h25	Surveillance fin am
	Diner
12h35 à 12h40	Surveillance sur la cour- Profs
12h40	Première cloche - Entrée des élèves
12h40 à 12h45	Accueil et déplacements
12h45 à 13h45	Deuxième cloche - <u>Début des cours Pm</u>
	Cours période 4
13h45 à 14h05	Récréation
14h05 à 15h05	Cours période 5
15h05	Fin des cours pm
15h05 à 15h10	Accueil et déplacements
15h05 à 15h15	Surveillance fin pm

Calendrier scolaire :



Vous avez reçu par courriel le lien vous permettant d'accéder au calendrier scolaire officiel du Centre de services scolaire des Découvreurs. Il serait important de le consulter lorsque vous planifiez des vacances ou une visite chez un professionnel (médecin, dentiste, etc.). Cette planification permettra d'éviter des absences inutiles susceptibles de perturber les apprentissages de votre enfant. De plus, si vous prévoyez venir chercher votre enfant dans la journée, veuillez nous en informer rapidement.

Les journées de classe sont réparties sur un cycle de 10 jours. Le calendrier prévoit aussi l'ajout de 3 journées pédagogiques flottantes qui ont été déterminées par l'école :



4 décembre, 29 avril et 14 juin

Allées et venues des parents dans l'école :

Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des classes, nous vous demandons de vous adresser au secrétariat. Nous limitons la circulation dans l'école pour des raisons de sécurité. Ne soyez pas surpris si un adulte vous demande de vous présenter au secrétariat.



Retour du dîner :



Sur l'heure du dîner, la 2^e cloche sonne à 12h40. Les enfants doivent être sur la cour de récréation à ce moment, prêts à entrer. Il n'y a plus de surveillance pas la suite.

Conseil d'établissement :

Ce sera lors de l'assemblée générale annuelle du 7 septembre prochain qu'aura lieu l'élection des postes à combler au sein du conseil d'établissement de l'école des Hauts-Clochers. Une première réunion du conseil se tiendra le 4 octobre.

Les réunions du Conseil d'établissement se tiennent une fois par mois et sont publiques. Vous êtes invités à y participer et à soumettre aux membres vos questions ou commentaires sur la vie de l'école. Les rencontres se feront en présentiel ou via la plateforme TEAMS. Si désiré, vous pourrez vous joindre à nous en avisant le secrétariat de l'école préalablement.



Absences :

Vous devez toujours motiver l'absence ou le retard de votre enfant directement sur Mozaik ou par l'application mParent que vous pouvez installer sur votre téléphone, puisqu'il s'agit de la façon la plus efficace pour être informé instantanément de tout changement au dossier de votre enfant. mParent permet notamment aux parents de :

- ✓ Recevoir les notifications qui les intéressent (résultats, messages, absences, état de compte) ;
- ✓ Consulter le mur de messages de leur(s) enfant(s) ;
- ✓ Déclarer ou motiver les absences.
- ✓ Accéder plus simplement au Portail Parents.

Téléchargez-le dès maintenant :

Sur Google Play : https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.grics.mozaik.portail.parents&hl=fr_CA&gl=US&pli=1

Sur l'Appstore : <https://apps.apple.com/ca/app/mparent-portail-parents/id532289124?l=fr>



Procédure d'examen des plaintes :

En début de chaque année, les élèves et leurs parents doivent être informés de la procédure d'examen des plaintes. Les renseignements à ce sujet se retrouvent sur le site Internet du Centre de services scolaire des Découvreurs sous l'onglet « Notre organisation », « Traitement des plaintes ». Vous y retrouverez les 3 documents suivants :

- ✓ Document officiel (Règlement sur la procédure d'examen des plaintes)
- ✓ Synthèse du Règlement
- ✓ Coordonnées de la protectrice de l'élève



Vêtements :

Fournissez à votre enfant tous les vêtements nécessaires dans son sac pour les variations de température. Prenez soin de les identifier afin que nous puissions retrouver les propriétaires des objets perdus.

Chantale Bouchard, directrice

*Édith Marmen, directrice adjointe
adjointe*

Marie-Pier Jhibault, directrice

FAIS BRILLER TON ÉTOILE !



Site web :
deshautsdochers.cssdd.gouv.qc.ca/



Contact :
Notre-Dame
(418) 871-6412
Saint-Charles
(418) 871-6409



Adresses email:
Notre-Dame
hauts-dochers.nd@cssdd.gouv.qc.ca
Saint-Charles
hauts-dochers.stch@cssdd.gouv.qc.ca

